

EXTRAIT N° 23/2020
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 27 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 février 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, LASSALLE, AUDIGUIER, ANDUZE, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, CAIRE, LAURENS, PLATEAU, FERTE J., FERTE S., SEIB-TAUPIN, LATAPIE.

PROCURATIONS

Mme LLOUBERES	à	M. BEUILLE
Mme MALBEC	à	Mme AUDIGUIER
M. MARTIN	à	M. ZAMBONI

ABSENTS : Mme GARBIN, M. DELON.

SECRETAIRE : Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à mutation

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la mutation d'un agent au sein d'une autre collectivité, il convient d'ouvrir le poste suivant pour son remplacement :

POSTE	HORAIRE
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 03 mars 2020.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 18

Voix Contre : 9 (Mmes FERTE S., SEIB-TAUPIN, LATAPIE, ARNAL, LE GUIRIEC et MM. FERTE J., MARTIN, ZAMBONI, JOUSSEAUME)

Abstention : 0

➤ De créer le poste présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 05 mars 2020

Le Maire,

Lysiane MAUREL

